

Résumé épidémiologique hebdomadaire

Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 22 au 28 novembre 2020

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (CCM) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (CCM plus) en date du **1^{er} décembre 2020**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

Faits saillants

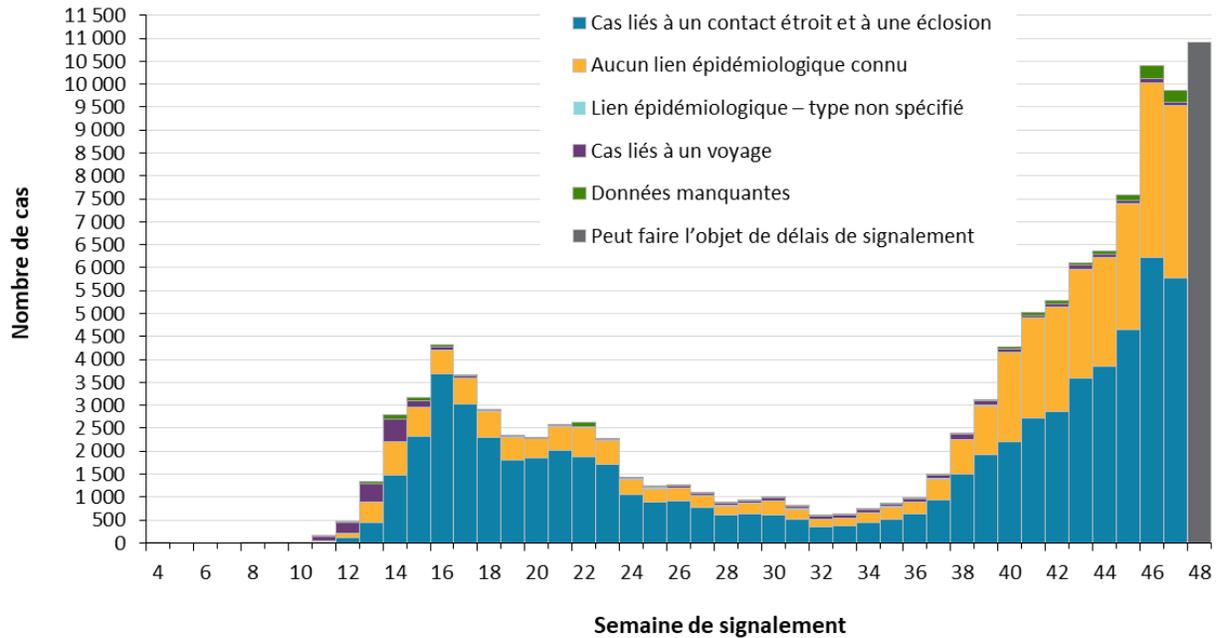
- Un total de 116 064 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 28 novembre 2020.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie entre le 22 et le 28 novembre 2020 (48^e semaine) :
 - au total, 10 912 cas ont été signalés à la santé publique contre 9 873 cas pendant la semaine précédente (du 15 au 21 novembre).
 - Plus des trois quarts (76,5 %) des bureaux de santé publique ont signalé une augmentation du taux de la maladie pendant la semaine visée par rapport à la semaine précédente.
 - Un lien est toujours constaté entre les taux croissants de COVID-19 et les degrés croissants de diversité des quartiers. Les quartiers les plus diversifiés ont des taux qui sont presque dix fois plus élevés que ceux des quartiers les moins diversifiés.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

Nombre de cas au fil du temps

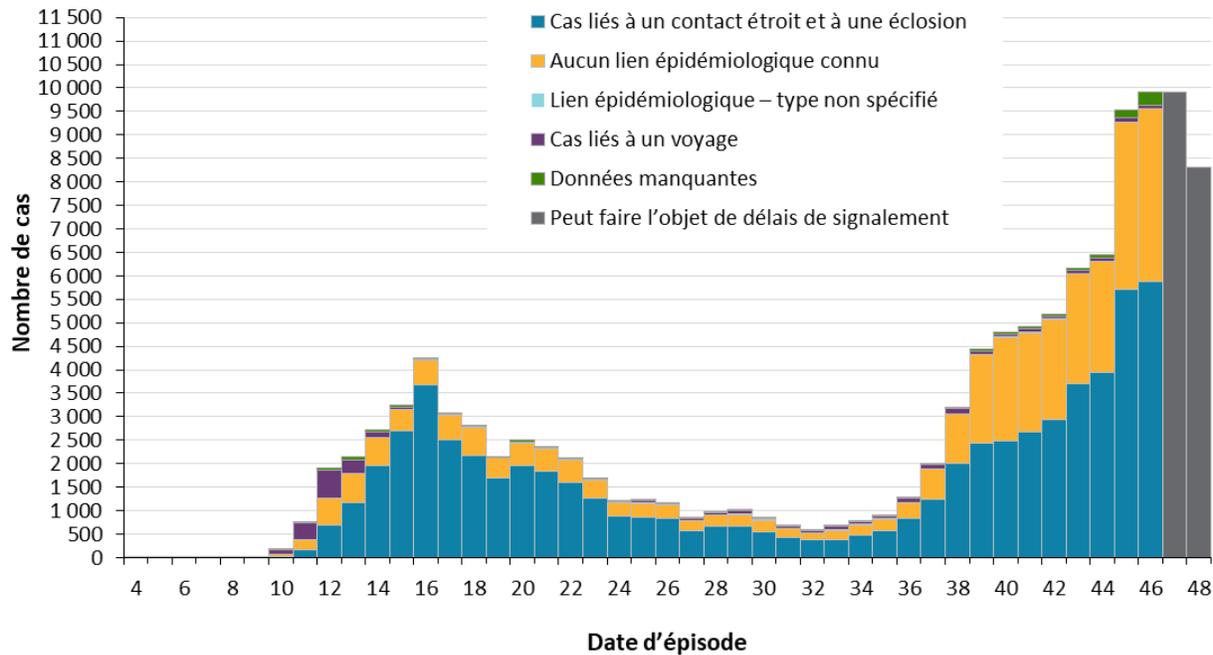
Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date approximative d'apparition des symptômes : Ontario



Remarques : La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus.

Caractéristiques des cas

Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

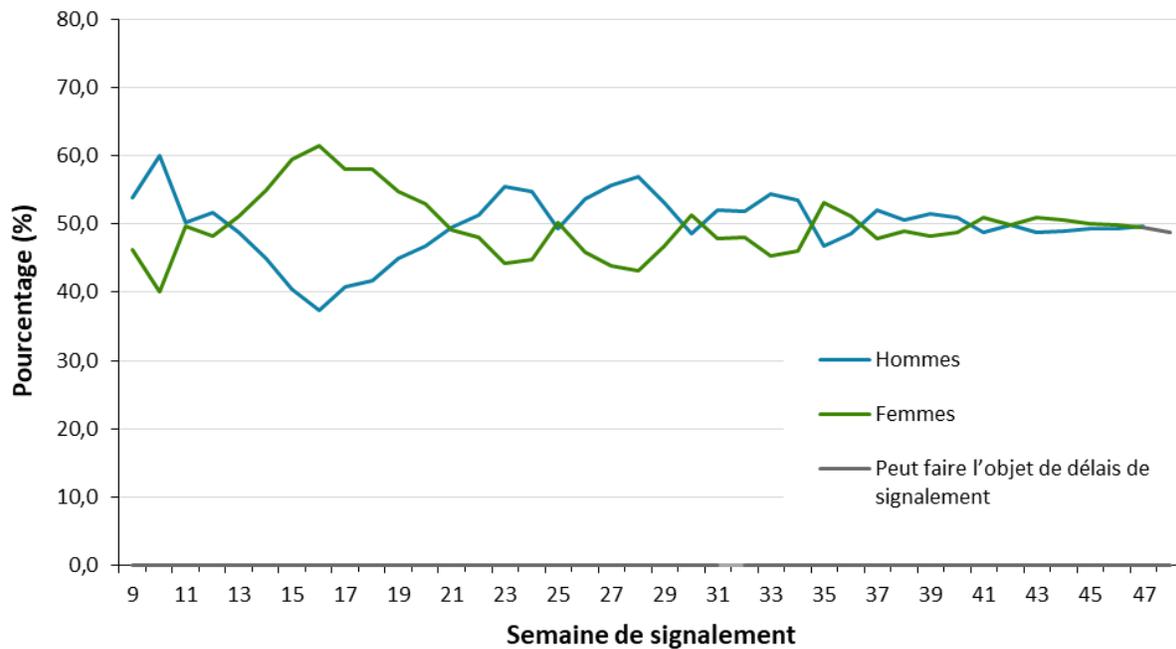
| | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas, au 28 novembre | Taux cumulatif pour 100 000 personnes |
|------------------------|---|---|---|---------------------------------------|
| Nombre de cas | 9 873 | 10 912 | 116 064 | 780,8 |
| Hommes | 4 904 | 5 459 | 56 461 | 771,4 |
| Femmes | 4 889 | 5 326 | 58 931 | 781,0 |
| 19 ans et moins | 1 510 | 1 550 | 13 871 | 442,2 |
| 20 à 39 ans | 3 703 | 4 054 | 42 355 | 1 019,1 |
| 40 à 59 ans | 2 819 | 3 203 | 33 135 | 841,5 |
| 60 à 79 ans | 1 387 | 1 506 | 16 883 | 571,3 |
| 80 ans et plus | 453 | 598 | 9 810 | 1 444,2 |
| Nombre de cas rétablis | S. O. | S. O. | 101 608 | S. O. |

Remarques : L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

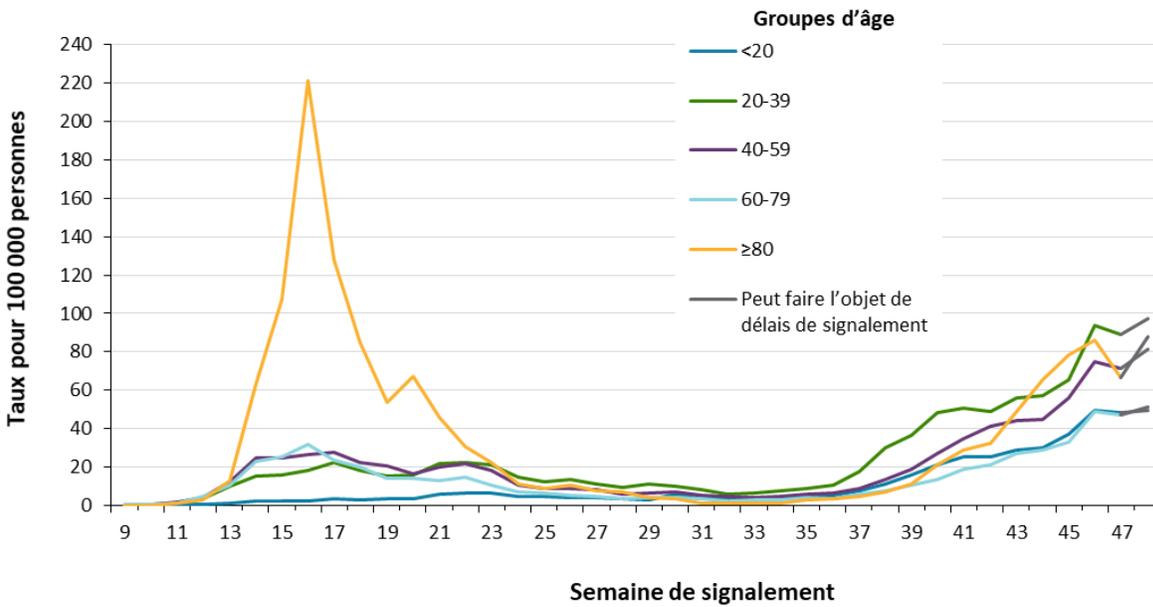
Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

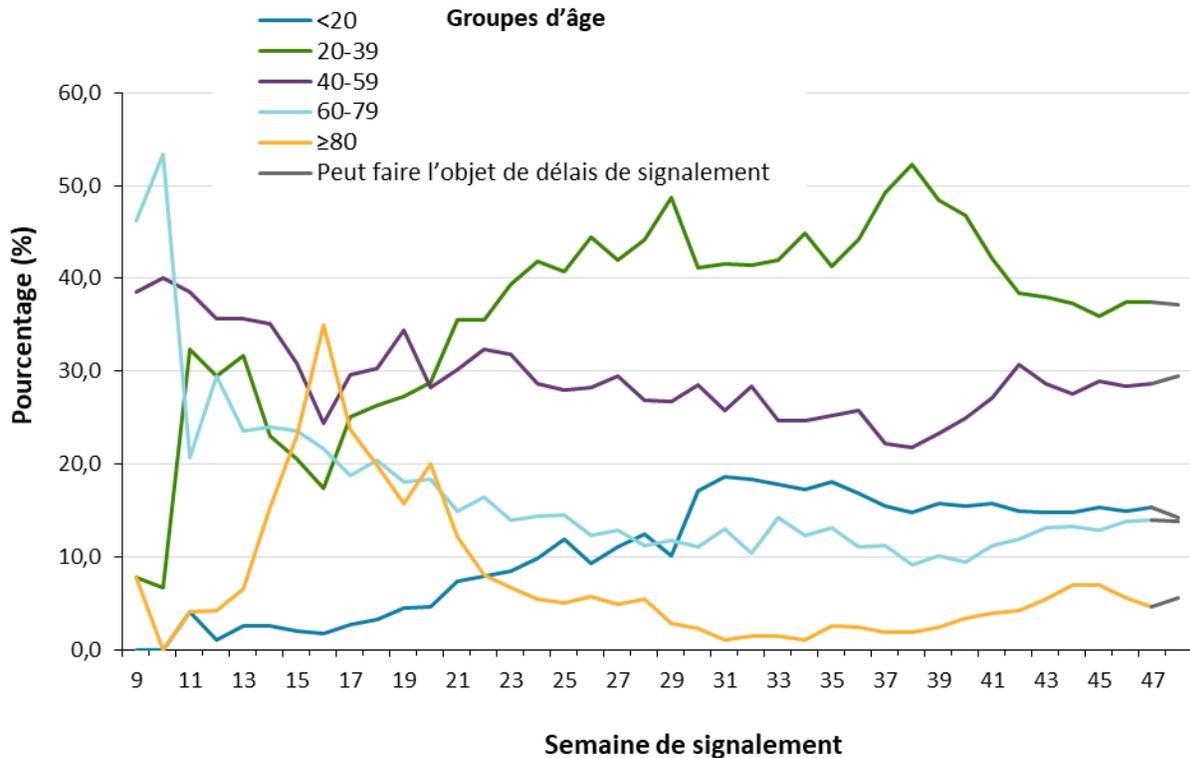
Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

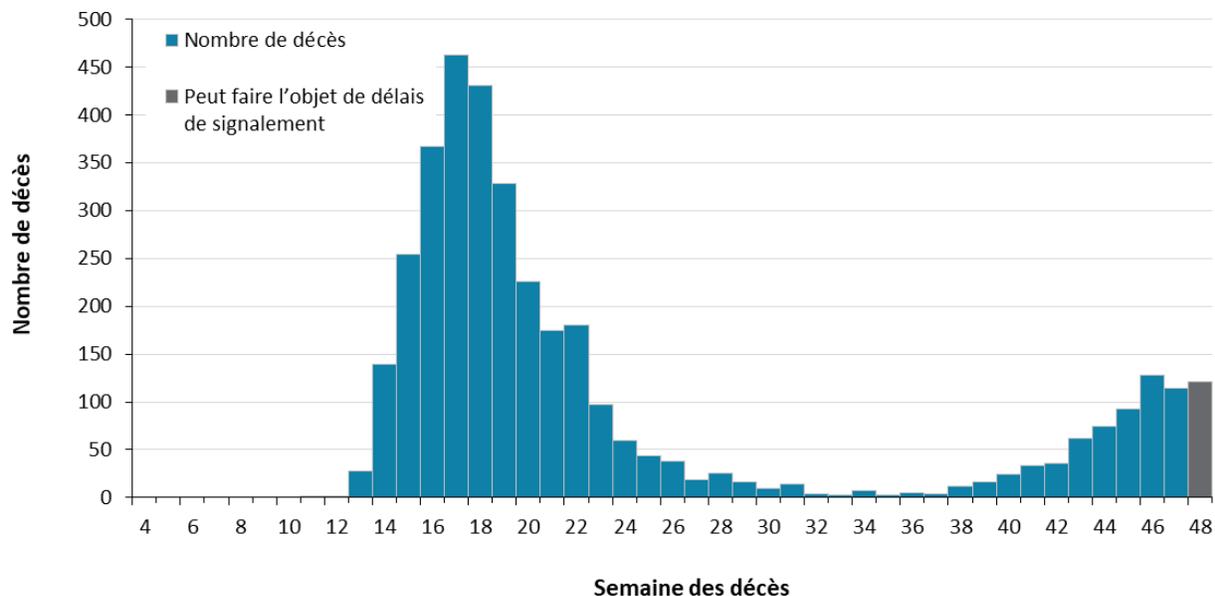


Remarques : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



Remarques : Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario

| Décès | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas, au 28 novembre | Taux cumulatif pour 100 000 personnes |
|-----------------|---|---|---|---------------------------------------|
| Nombre de décès | 61 | 38 | 3 694 | 24,9 |
| Hommes | 28 | 19 | 1 717 | 23,5 |
| Femmes | 32 | 16 | 1 944 | 25,8 |
| 19 ans et moins | 0 | 0 | 1 | 0,0 |
| 20 à 39 ans | 0 | 1 | 12 | 0,3 |
| 40 à 59 ans | 4 | 2 | 150 | 3,8 |
| 60 à 79 ans | 17 | 10 | 967 | 32,7 |
| 80 ans et plus | 40 | 25 | 2 564 | 377,5 |

Remarques : L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Exposition

Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

| | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | % | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | % | Nombre cumulatif de cas, au 28 novembre | Pourcentage cumulatif |
|---|---|--------|---|--------|---|-----------------------|
| Cas liés à un voyage | 75 | 0,8 % | 68 | 0,6 % | 3 185 | 2,7 % |
| Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé | 5 782 | 58,6 % | 5 953 | 54,6 % | 73 183 | 63,1 % |
| Lien épidémiologique – type non spécifié | 0 | 0,0 % | 2 | 0,0 % | 187 | 0,2 % |
| Aucun lien épidémiologique connu | 3 759 | 38,1 % | 4 005 | 36,7 % | 37 012 | 31,9 % |
| Données manquantes ou inconnues | 257 | 2,6 % | 884 | 8,1 % | 2 497 | 2,2 % |
| Total | 9 873 | | 10 912 | | 116 064 | |

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus.

Sous-groupes démographiques particuliers

Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario

| Travailleurs de la santé | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas, au 28 novembre |
|-----------------------------|---|---|---|
| Nombre de cas | 389 | 499 | 9,855 |
| Hospitalisation nécessaire* | S. O. | S. O. | S. O. |
| Soins intensifs* | S. O. | S. O. | S. O. |

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

* En raison d'une erreur de déclaration, les données sur les hospitalisations et le nombre de personnes aux soins intensifs ne sont pas disponibles.

Source des données : CCM plus

Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario

| Cas liés aux foyers de soins de longue durée | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas, au 28 novembre |
|--|---|---|---|
| Résidents | 237 | 418 | 8 570 |
| Décès parmi les résidents | 26 | 14 | 2 330 |
| Travailleurs de la santé | 67 | 98 | 3 357 |
| Décès parmi les travailleurs de la santé | 0 | 0 | 8 |

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

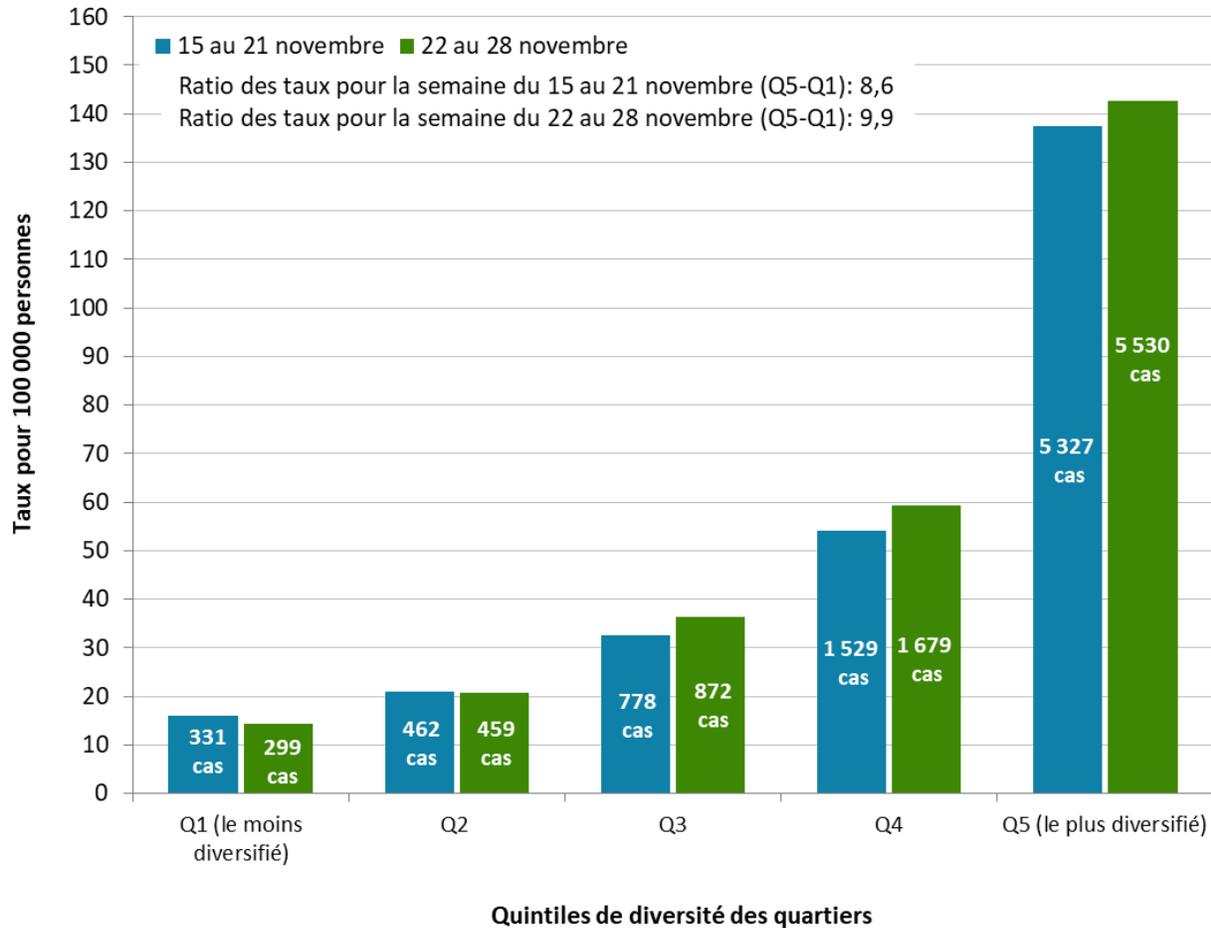
Tableau 6 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario

| | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas du 30 août au 28 novembre |
|-----------------------|---|---|---|
| Âges : de 4 à 8 ans | 276 | 295 | 2 007 |
| Âges : de 9 à 13 ans | 409 | 453 | 2 776 |
| Âges : de 14 à 17 ans | 377 | 380 | 2 745 |

Remarques : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36^e semaine (30 août au 5 septembre 2020).

Data Source: CCM plus

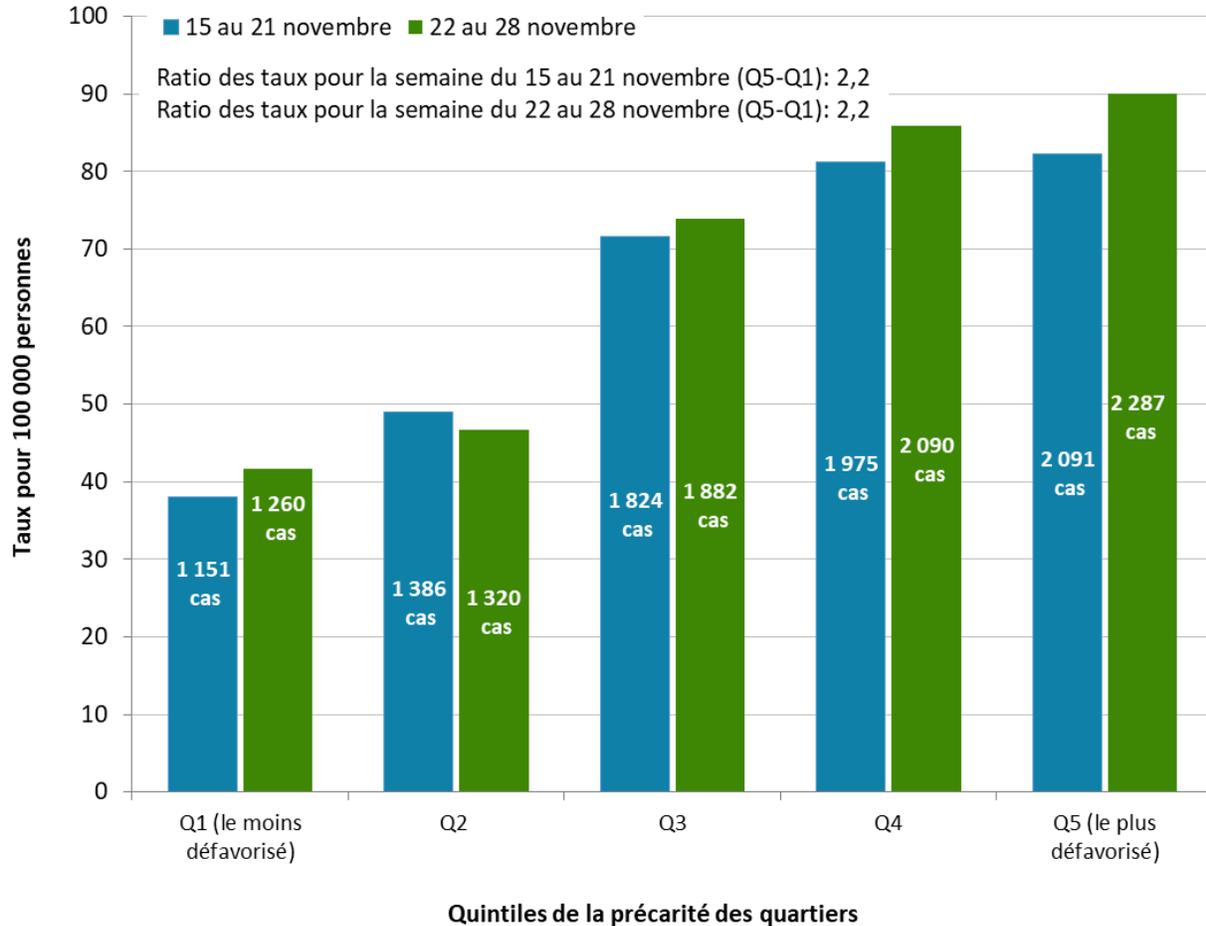
Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 47^e semaine (15 au 21 novembre) et 48^e semaine (22 au 28 novembre) 2020)



Remarques : La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 47^e semaine (15 au 21 novembre) et 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020)

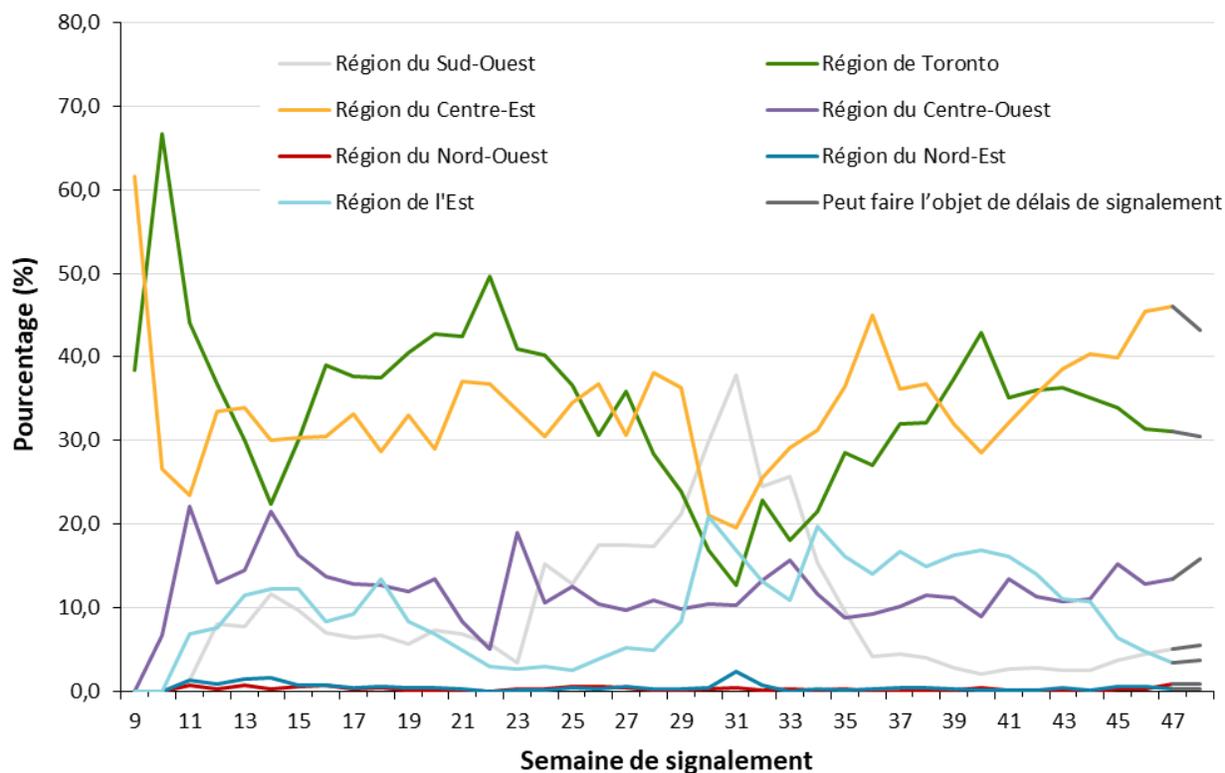


Remarques : La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Répartition géographique des cas

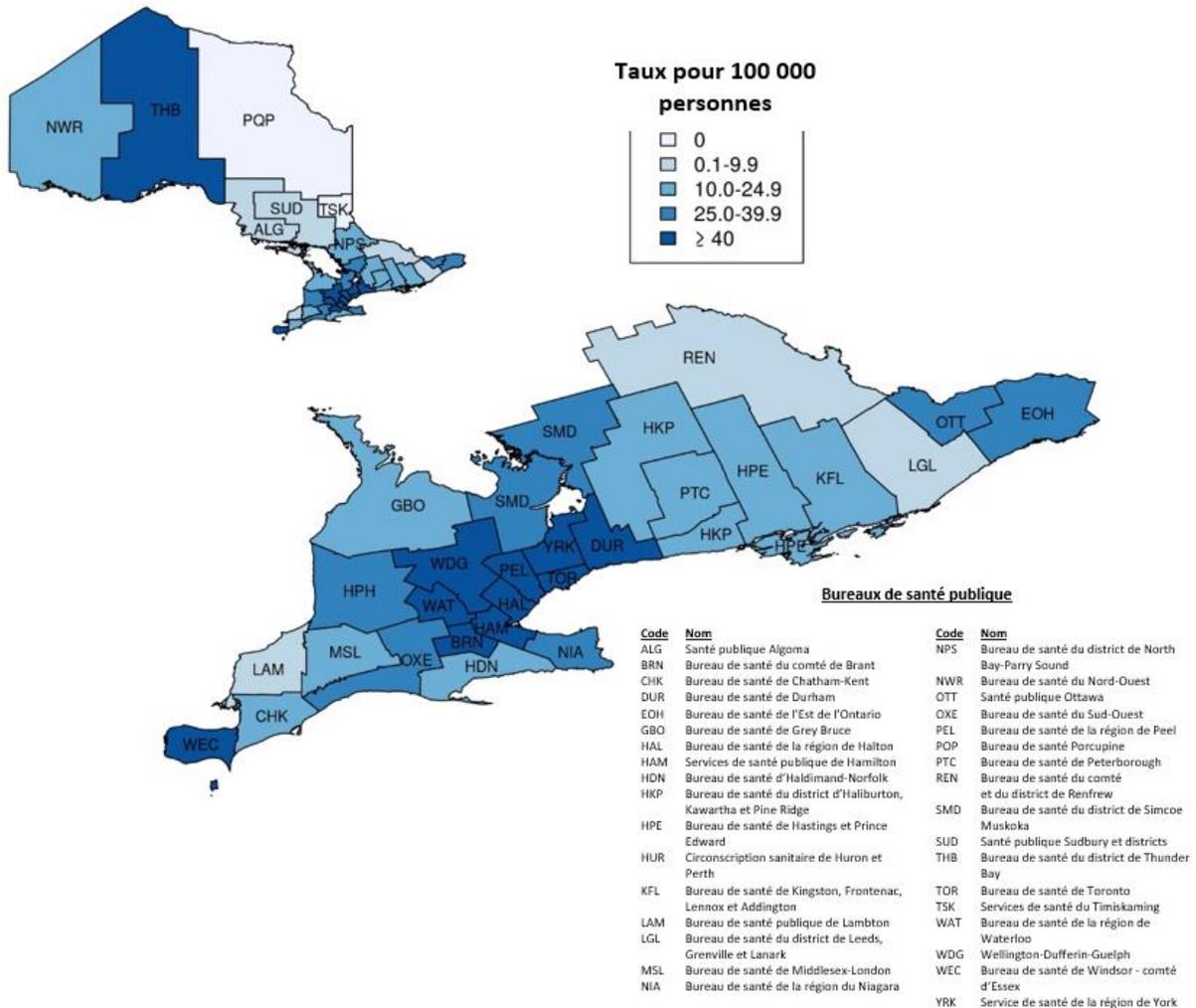
Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 48^e semaine (22 au 28 novembre 2020). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

Source des données : CCM plus

Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 48^e semaine de signalement à un bureau de santé publique (22 au 28 novembre 2020), selon le bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 48^e semaine était de 73,4 cas pour 100 000 personnes.

Source des données : CCM plus

Éclosions

Tableau 7 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

| Type d'établissement | Éclosions signalées pendant la 48 ^e semaine 22 au 28 novembre | Nombre d'éclosions en cours | Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 28 novembre |
|---|--|-----------------------------|---|
| Établissements fournissant des soins | 55 | 213 | 1 212 |
| Foyers de soins de longue durée | 30 | 117 | 698 |
| Maisons de retraite | 8 | 54 | 341 |
| Hôpitaux | 17 | 42 | 173 |
| Lieux d'hébergement collectif | 22 | 75 | 333 |
| Établissements pénitentiaires | 1 | 4 | 11 |
| Refuges | 0 | 12 | 72 |
| Foyers de groupe/logements supervisés | 14 | 43 | 219 |
| Hébergement à court terme | 0 | 2 | 4 |
| Autres lieux d'hébergement collectif | 7 | 14 | 27 |
| Établissements d'enseignement | 35 | 169 | 467 |
| Garderies | 6 | 49 | 188 |
| Écoles élémentaires* | 19 | 83 | 199 |
| Écoles élémentaires et secondaires* | 2 | 6 | 15 |
| Écoles secondaires* | 8 | 30 | 60 |
| Établissements postsecondaires* | 0 | 1 | 5 |
| Autres établissements | 87 | 298 | 946 |
| Bars/restaurants/boîtes de nuit | 6 | 20 | 91 |
| Services médicaux/services de santé | 6 | 13 | 42 |
| Établissements de services personnels | 1 | 1 | 8 |

| Type d'établissement | Éclosions signalées pendant la 48 ^e semaine 22 au 28 novembre | Nombre d'éclosions en cours | Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 28 novembre |
|--|--|-----------------------------|---|
| Établissements de conditionnement physique | 2 | 15 | 41 |
| Magasins de vente au détail | 7 | 27 | 90 |
| Autres établissements de loisirs | 4 | 23 | 52 |
| Lieux de travail - fermes | 1 | 6 | 41 |
| Lieux de travail - transformation des aliments | 5 | 20 | 76 |
| Autres types de lieux de travail | 49 | 162 | 492 |
| Autres | 4 | 6 | 4 |
| Inconnu | 2 | 5 | 9 |
| Nombre total d'éclosions | 199 | 755 | 2 958 |

Remarque : La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

Tableau 8 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosons selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

| Cas liés aux éclosons selon le type d'établissement | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas |
|---|---|---|-------------------------|
| Établissements fournissant des soins | 425 | 703 | 16 893 |
| Foyers de soins de longue durée | 288 | 529 | 12 702 |
| Maisons de retraite | 86 | 59 | 2 647 |
| Hôpitaux | 51 | 115 | 1 544 |
| Lieux d'hébergement collectif | 79 | 81 | 1 971 |
| Établissements pénitentiaires | 1 | 1 | 126 |
| Refuges | 4 | 1 | 643 |
| Foyers de groupe/logements avec services de soutien | 27 | 44 | 978 |
| Hébergement à court terme | 0 | 0 | 8 |
| Autres lieux d'hébergement collectif | 47 | 35 | 216 |
| Établissements d'enseignement | 192 | 127 | 1 273 |
| Garderies | 15 | 3 | 291 |
| Écoles élémentaires* | 137 | 85 | 658 |
| Écoles élémentaires et secondaires* | 11 | 5 | 84 |
| Écoles secondaires* | 28 | 33 | 225 |
| Établissements postsecondaires* | 1 | 1 | 15 |
| Autres établissements | 463 | 354 | 5 694 |
| Bars/restaurants/boîtes de nuit | 22 | 12 | 337 |
| Services médicaux/services de santé | 23 | 20 | 134 |
| Établissements de services personnels | 0 | 0 | 30 |
| Établissements de conditionnement physique | 64 | 34 | 337 |
| Magasins de vente au détail | 11 | 50 | 190 |

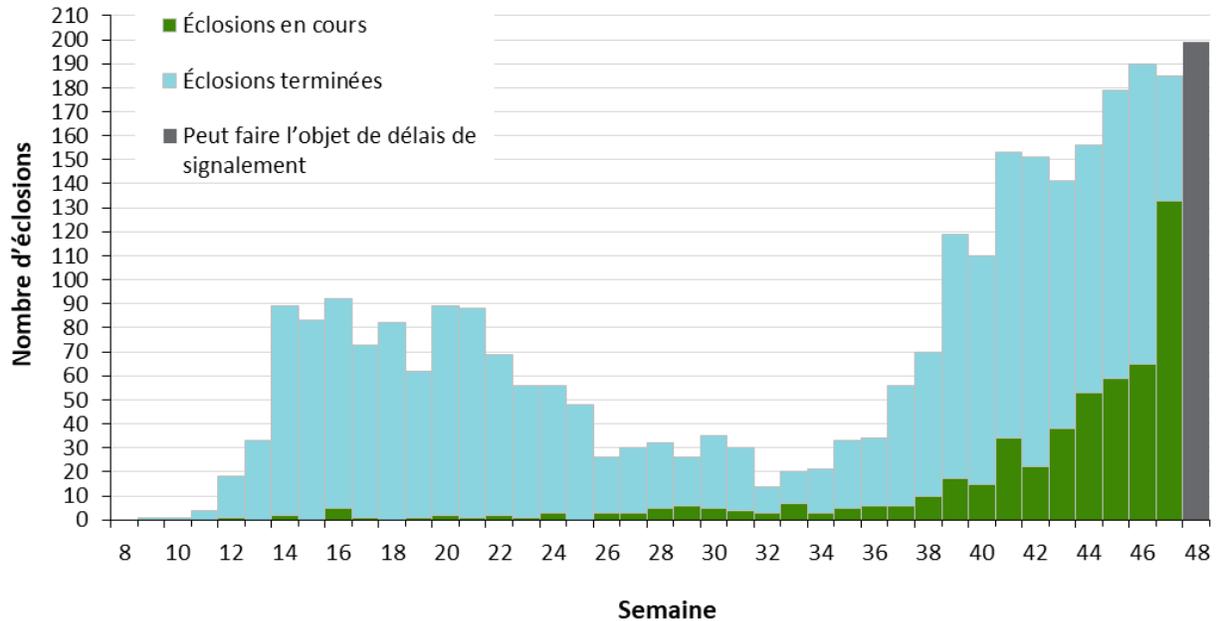
| Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine (15 au 21 novembre) | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre) | Nombre cumulatif de cas |
|--|---|---|-------------------------|
| Autres établissements de loisirs | 30 | 3 | 408 |
| Lieux de travail - fermes | 9 | 10 | 1 466 |
| Lieux de travail - transformation des aliments | 17 | 20 | 673 |
| Autres types de lieux de travail | 285 | 198 | 2 045 |
| Autres | 2 | 6 | 8 |
| Inconnu | 0 | 1 | 66 |
| Nombre total d'éclosions | 1 159 | 1 265 | 25 831 |

Remarque : Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

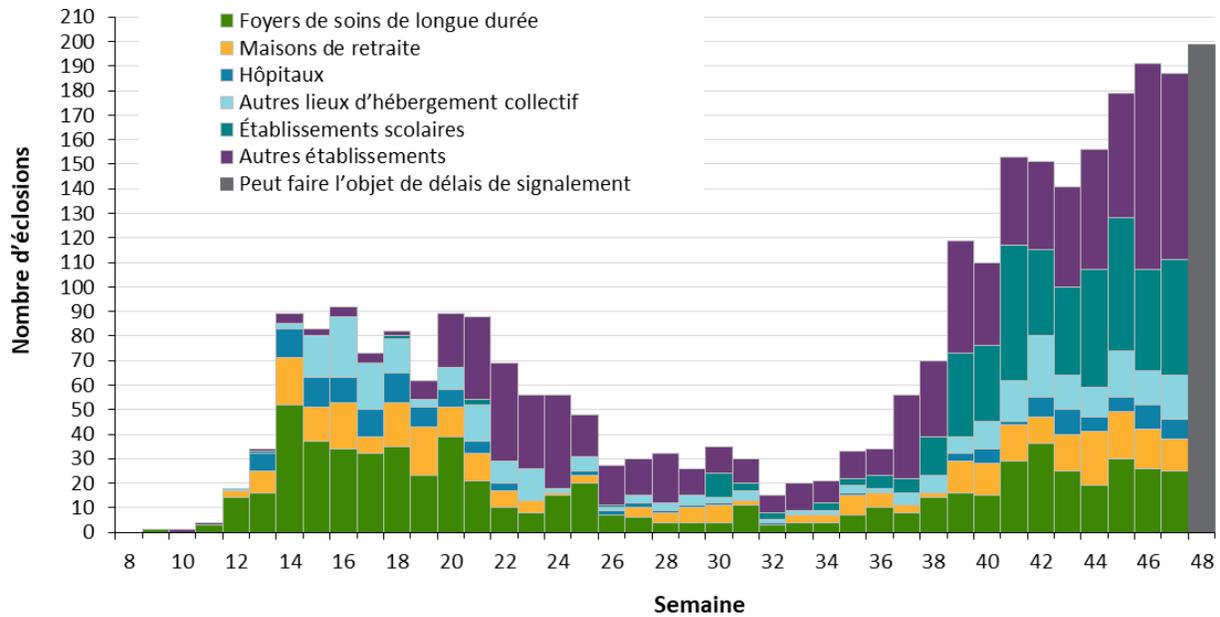
Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent les éclosions dont le dossier est « fermé » dans le CCM plus ou dont la « date de la fin de l'éclosion » est indiquée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 48^e semaine s'est échelonnée du 22 au 28 novembre 2020.

Source des données : CCM plus

Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 48^e semaine s'est échelonnée du 22 au 28 novembre 2020. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

Source des données : CCM plus

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
 - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, **à 15 h, le 1^{er} décembre 2020**;
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto et la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDO) de Santé publique Ottawa, **à 14 h, le 1^{er} décembre 2020**;
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis le système de gestion des cas et des contacts (CCM) des autres bureaux de santé publique, **à 11 h, le 1^{er} décembre 2020**.
- Le CCM plus (qui comprend le CCM, le SIISP, le CORES, la BDO et le CCMtool) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- La date de référence du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) est de mai 2020.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
 - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
 - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F.

Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le CCM plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-

déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.

- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Dans le CCM plus, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.
- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
 - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le CCM, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;

- les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
- les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le CCM.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le CCM. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le CCM n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
 - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le CCM et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
 - les cas dont la date d'épisode est *le 1^{er} avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;
 - les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1^{er} avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de

soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.

- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
 - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8^e année, de la 9^e à la 12^e année, et de la maternelle à la 12^e année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
 - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée.
- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36^e semaine (30 août au 5 septembre).

Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit

d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).

- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. L'indicateur de lien unique du Fichier de conversion des codes postaux (PCCF+) a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
 - En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu

être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

Annexe A

Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

| Semaine de signalement | Date de début | Date de fin | Nombre de cas | Nombre cumulatif |
|------------------------|---------------------------|------------------------------|---------------|------------------|
| 2 | 5 janvier 2020 | 11 janvier 2020 | 0 | 0 |
| 3 | 12 janvier 2020 | 18 janvier 2020 | 0 | 0 |
| 4 | 19 janvier 2020 | 25 janvier 2020 | 3 | 3 |
| 5 | 26 janvier 2020 | 1 ^{er} février 2020 | 0 | 3 |
| 6 | 2 février 2020 | 8 février 2020 | 0 | 3 |
| 7 | 9 février 2020 | 15 février 2020 | 0 | 3 |
| 8 | 16 février 2020 | 22 février 2020 | 1 | 4 |
| 9 | 23 février 2020 | 29 février 2020 | 13 | 17 |
| 10 | 1 ^{er} mars 2020 | 7 mars 2020 | 15 | 32 |
| 11 | 8 mars 2020 | 14 mars 2020 | 145 | 177 |
| 12 | 15 mars 2020 | 21 mars 2020 | 448 | 625 |
| 13 | 22 mars 2020 | 28 mars 2020 | 1 326 | 1 951 |
| 14 | 29 mars 2020 | 4 avril 2020 | 2 797 | 4 748 |
| 15 | 5 avril 2020 | 11 avril 2020 | 3 169 | 7 917 |
| 16 | 12 avril 2020 | 18 avril 2020 | 4 310 | 12 227 |
| 17 | 19 avril 2020 | 25 avril 2020 | 3 667 | 15 894 |
| 18 | 26 avril 2020 | 2 mai 2020 | 2 908 | 18 802 |
| 19 | 3 mai 2020 | 9 mai 2020 | 2 332 | 21 134 |
| 20 | 10 mai 2020 | 16 mai 2020 | 2 292 | 23 426 |
| 21 | 17 mai 2020 | 23 mai 2020 | 2 579 | 26 005 |
| 22 | 24 mai 2020 | 30 mai 2020 | 2 622 | 28 627 |

| Semaine de signalement | Date de début | Date de fin | Nombre de cas | Nombre cumulatif |
|------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------|------------------|
| 23 | 31 mai 2020 | 6 juin 2020 | 2 267 | 30 894 |
| 24 | 7 juin 2020 | 13 juin 2020 | 1 432 | 32 326 |
| 25 | 14 juin 2020 | 20 juin 2020 | 1 232 | 33 558 |
| 26 | 21 juin 2020 | 27 juin 2020 | 1 253 | 34 811 |
| 27 | 28 juin 2020 | 4 juillet 2020 | 1 085 | 35 896 |
| 28 | 5 juillet 2020 | 11 juillet 2020 | 866 | 36 762 |
| 29 | 12 juillet 2020 | 18 juillet 2020 | 929 | 37 691 |
| 30 | 19 juillet 2020 | 25 juillet 2020 | 998 | 38 689 |
| 31 | 26 juillet 2020 | 1 ^{er} août 2020 | 800 | 39 489 |
| 32 | 2 août 2020 | 8 août 2020 | 596 | 40 085 |
| 33 | 9 août 2020 | 15 août 2020 | 613 | 40 698 |
| 34 | 16 août 2020 | 22 août 2020 | 725 | 41 423 |
| 35 | 23 août 2020 | 29 août 2020 | 857 | 42 280 |
| 36 | 30 août 2020 | 5 septembre 2020 | 966 | 43 246 |
| 37 | 6 septembre 2020 | 12 septembre 2020 | 1 502 | 44 748 |
| 38 | 13 septembre 2020 | 19 septembre 2020 | 2 382 | 47 130 |
| 39 | 20 septembre 2020 | 26 septembre 2020 | 3 128 | 50 258 |
| 40 | 27 septembre 2020 | 3 octobre 2020 | 4 263 | 54 521 |
| 41 | 4 octobre 2020 | 10 octobre 2020 | 5 020 | 59 541 |
| 42 | 11 octobre 2020 | 17 octobre 2020 | 5 272 | 64 813 |
| 43 | 18 octobre 2020 | 24 octobre 2020 | 6 107 | 70 920 |
| 44 | 25 octobre 2020 | 31 octobre 2020 | 6 370 | 77 290 |
| 45 | 1 ^{er} novembre 2020 | 7 novembre 2020 | 7 588 | 84 878 |
| 46 | 8 novembre 2020 | 17 novembre 2020 | 10 401 | 95 279 |

| Semaine de signalement | Date de début | Date de fin | Nombre de cas | Nombre cumulatif |
|-------------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|
| 47 | 15 novembre 2020 | 21 novembre 2020 | 9 873 | 105 152 |
| 48 | 22 novembre 2020 | 28 novembre 2020 | 10 912 | 116 064 |

Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario

| Nom du bureau de santé publique | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 ^e semaine | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine |
|---|---|--|---|--|
| Bureau de santé du Nord-Ouest | 13 | 14,8 | 19 | 21,7 |
| Bureau de santé du district de Thunder Bay | 71 | 47,3 | 77 | 51,3 |
| TOTAL NORD-OUEST | 84 | 35,3 | 96 | 40,4 |
| Santé publique Algoma | 1 | 0,9 | 2 | 1,7 |
| Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound | 9 | 6,9 | 14 | 10,8 |
| Bureau de santé de Porcupine | 2 | 2,4 | 0 | 0,0 |
| Santé publique Sudbury et districts | 8 | 4,0 | 13 | 6,5 |
| Services de santé du Timiskaming | 1 | 3,1 | 0 | 0,0 |
| TOTAL NORD-EST | 21 | 3,8 | 29 | 5,2 |
| Santé publique Ottawa | 255 | 24,2 | 287 | 27,2 |
| Bureau de santé de l'Est de l'Ontario | 37 | 17,7 | 56 | 26,8 |
| Bureau de santé de Hastings et Prince Edward | 13 | 7,7 | 30 | 17,8 |
| Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington | 15 | 7,1 | 23 | 10,8 |
| Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark | 4 | 2,3 | 10 | 5,8 |
| Bureau de santé du comté et du district de Renfrew | 10 | 9,2 | 5 | 4,6 |
| TOTAL EST | 334 | 17,3 | 411 | 21,3 |
| Bureau de santé de Durham | 349 | 49,0 | 399 | 56,0 |

| Nom du bureau de santé publique | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 ^e semaine | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine |
|--|---|--|---|--|
| Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge | 16 | 8,5 | 25 | 13,2 |
| Bureau de santé de la région de Peel | 2 979 | 185,5 | 2 973 | 185,1 |
| Bureau de santé de Peterborough | 14 | 9,5 | 20 | 13,5 |
| Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka | 183 | 30,5 | 188 | 31,4 |
| Service de santé de la région de York | 1 005 | 82,0 | 1 115 | 91,0 |
| TOTAL CENTRE-EST | 4 546 | 101,5 | 4 720 | 105,3 |
| Bureau de santé de Toronto | 3 063 | 98,2 | 3 329 | 106,7 |
| TOTAL TORONTO | 3 063 | 98,2 | 3 329 | 106,7 |
| Bureau de santé de Chatham-Kent | 18 | 16,9 | 15 | 14,1 |
| Bureau de santé de Grey Bruce | 63 | 37,1 | 41 | 24,1 |
| Bureau de santé de Huron-Perth | 27 | 19,3 | 53 | 37,9 |
| Bureau de santé publique de Lambton | 15 | 11,5 | 7 | 5,3 |
| Bureau de santé de Middlesex-London | 102 | 20,1 | 112 | 22,1 |
| Bureau de santé du Sud-Ouest | 54 | 25,5 | 57 | 27,0 |
| Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex | 220 | 51,8 | 318 | 74,9 |
| TOTAL SUD-OUEST | 499 | 29,5 | 603 | 35,7 |
| Bureau de santé du comté de Brant | 61 | 39,3 | 64 | 41,2 |

| Nom du bureau de santé publique | Cas signalés pendant la 47 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 ^e semaine | Cas signalés pendant la 48 ^e semaine | Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine |
|--|---|--|---|--|
| Services de santé publique de Hamilton | 292 | 49,3 | 447 | 75,5 |
| Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk | 32 | 28,1 | 28 | 24,5 |
| Bureau de santé de la région de Halton | 336 | 54,3 | 347 | 56,1 |
| Bureau de santé publique de la région du Niagara | 151 | 32,0 | 152 | 32,2 |
| Bureau de santé de la région de Waterloo | 311 | 53,2 | 517 | 88,5 |
| Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph | 143 | 45,8 | 169 | 54,2 |
| TOTAL CENTRE-OUEST | 1 326 | 46,5 | 1 724 | 60,5 |
| TOTAL ONTARIO | 9 873 | 66,4 | 10 912 | 73,4 |

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 22 au 28 novembre 2020. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à cd@oahpp.ca.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

